



Partout en France, depuis plusieurs mois, les actions locales se multiplient, démontrant l'ancrage et la vigueur de la mobilisation de tous les personnels contre les réformes : loi sur l'École de la confiance, lycée Blanquer, enseignement professionnel et Fonction publique.

Les personnels de l'éducation, les familles et de nombreux·ses élu·es refusent ces transformations radicales de notre École.

Nous refusons aussi toutes les tentatives de mise au pas de la profession et toute remise en question de la liberté d'expression des personnels comme le prévoit l'article 1 de la loi sur « *Blanquer* ».

Nos organisations poursuivent leur engagement pour l'abrogation de toutes les contre-réformes» commencées avec la loi relative à l'Orientation et à la réussite des étudiants de mars 2018 et qui se sont poursuivies avec les réformes du lycée, du baccalauréat et la loi « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* », confiant l'information sur l'orientation scolaire aux Régions, et imposant aux lycées professionnels d'accueillir dans les mêmes classes élèves et apprenti·es.

Puis vint la réforme de la voie professionnelle, diminuant les horaires des enseignements généraux. Ainsi, s'empilent des réformes qui poursuivent la destruction du service public d'éducation.

La CGT Éduc'action et SUD Éducation considèrent qu'il faut tout mettre en œuvre pour empêcher le gouvernement de poursuivre sa politique de destruction de l'Éducation nationale.

Le 21 mai la CGT Éduc'action et SUD Éducation appellent tous les personnels à se mettre en grève pour obtenir l'abrogation des contre-réformes et l'abandon du projet de loi « *École de la confiance* ».

Montreuil, le 16 mai 2019